



**Le film de cette journée du 21 juillet 2021. Des premiers coups destructrices de la pelle chargeuse au rasage complet des 03 bâtiments qu'occupaient encore au matin les ayants-droits déguerpis.**

Les ayants-droits de la famille Jean Essiane Aka'a sont inconsolables. Déboussolés même par ce qu'il ont vécu cette journée du 21 Juillet 2021 où une commission de déguerpissement ordonnée par le préfet de la Mvila Sylyac Marie Mvogo et conduite sur le terrain par le Sous-préfet d'Ebolowa 1er Elvis Akonji est venu exécuter l'autorisation de déguerpissement forcé de l'autorité préfectorale.

En effet, Blaise Akono Essiane l'un des fils du défunt propriétaire du titre foncier N°15/Ntem de 1939 revient sur la genèse du litige foncier qui les oppose à l'état du Cameroun et qui porte sur le dédommagement de l'extension du site de construction querellé de l'immeuble Beac d'Ebolowa qui accuse un retard de 09 mois ceci depuis le 29 septembre 2020 date de la pose de la 1ère pierre par le PM Joseph Dion Ngute :

***" Tout commence en 2013 où deux personnalités de cette région et de ce département : le député Jean Jacques Zam et Zo'o Olouman l'ancien Délégué du Gouvernement sont venus voir notre défunt Père Jean Essiane Aka'a pour lui proposer la somme de 300 millions de F.CFA. La Beac veut s'installer à Ebolowa alors la Beac les avait contacté. Elle***

***a trouvé que son terrain était bien situé en ville et tout. Le Papa a décliné cet offre là. Il a dit non vous n'êtes pas des démarcheurs de la Beac. Je connais vos fonctions de député et de délégué du gouvernement. Allez appeler les gens de la Beac pour qu'ils viennent me rencontrer. Déjà il y'a 20 ans que Don Bosco m' a proposé 400 millions j'ai refusé, il y'a 25 ans que la Guinness est venue, elle m'a proposé 800 millions j'ai décliné l'offre mais vous venez mes enfants 300 millions vraiment n'entrez pas dans ce jeu là. Quand ils sont parti de là ça ne les a pas plu. C'est un an après en 2014 que les faux décrets sorties. Ces décrets disent qu'on exproprié 22 800 m2 pour cause d'utilité publique mais nous sommes surpris lors de la pose de la 1ère pierre le PM nous parle de 9 144 m2, le gouverneur de la beac parle de 9 144 m2 donc nous ne comprenons pas d'où sorte les 22 800 m2 "***

La même année déclaré t-il, le préfet de la Mvila de l'époque Georges Mendel Ngangué aurait approché Essiane Aka'a Jean pour lui proposer 62 millions qu'il va refusé. Il fera même par la suite fait une contestation en écrivant au ministre de domaine de l'époque qui n'avait même pas daigné répondre et les 62 millions déposés dans un compte ouvert à la Campost d'Ebolowa.

La suite ce sont le 04 sommations à eux servis jusqu'à date les demandant de déguerpir du site de construction de l'immeuble Beac d'Ebolowa avec à la clé 32 millions de Francs CFA à empocher. Après plusieurs conciliabules les ayant-droits ont exigé le paiement de la totalité de la somme c'est-à-dire les 62 millions déposés dans un compte de la campost à Ebolowa en 2014 et les 32 millions disponible envoyé par la Beac le vendredi avant cet événement.

D'où les nombreuses tensions entre la famille et la préfecture car à se qu'il paraît seulement 800 milles F.CFA sont disponibles dans le compte ouvert à la Campost et l'épineuse question à plusieurs inconnus, d'où sont passé les 62 millions et les qui sont derrière les faux décrets déclarés d'utilité publique insérés clandestinement dans les archives de la primature au profit du préfet de la Mvila de l'époque au titre de l'indemnisation des personnes victimes des destructions au montant de 192 721 848 millions F.CFA.

Pour l'heure les ayant-droits de la famille Jean Essiane Aka'a ont été déguerpis et 02 appartements des logements sociaux de Ngalan requisitionnés par les soins du Gouverneur de la Région du Sud Félix Nguélé Nguélé en attendant la fin du mois de juillet en cours pour percevoir la totalité des 62 millions plus les 32 millions déjà disponible sauf changement de dernière minute.